**De :** Président <[valerie.gicquel@ffnatation.fr](https://webmail1e.orange.fr/webmail/fr_FR/read.html?FOLDER=UF_presidents.cnb%40orange.fr&IDMSG=815&check=&SORTBY=1)>   
**Envoyé :** jeudi 13 février 2020 14:48  
**Cc :** [laurent.ciubini@ffnatation.fr](https://webmail1e.orange.fr/webmail/fr_FR/read.html?FOLDER=UF_presidents.cnb%40orange.fr&IDMSG=815&check=&SORTBY=1)  
**Objet :** Infos sur les dérives sexuelles

Madame, Monsieur, le/la Président(e),

L’actualité qui touche actuellement le monde sportif, à travers les révélations de violences et dérives sexuelles sont des faits graves et intolérables. Le milieu de la natation n’a pas été épargné, en témoignent les faits relatés par la presse datant de 1980 au sein du Centre National d’Entrainement d’Altitude de Font Romeu (CNEA).

En tant que Président de la FFN, je tiens à affirmer mon intransigeance face à ces violences. C’est pourquoi j’ai souhaité, en complément de notre totale collaboration avec les mesures prises par les services de l’Etat (cf. courrier de Mme La Ministre transmis par mail le 10/01/20), mettre en œuvre un plan d’actions spécifiques afin de lutter contre ce fléau qui pourrait toucher nos jeunes nageurs(es).

En premier lieu, la Fédération se tient bien évidemment à l’écoute des clubs par le biais de ses services Juridique et Accompagnement du réseau fédéral, pour délivrer les meilleurs conseils à leurs dirigeants dans la gestion de ces situations de violence.

Pour aller plus loin dans la lutte contre ces maltraitances et prévenir toute dérive au sein des structures fédérales, la Fédération vient de signer un partenariat avec l’association spécialisée dans ce domaine, à savoir le « Comité Ethique et Sport », qui met à disposition des clubs et des licenciés un numéro d’appel de prise en charge des victimes.

Un deuxième partenariat a également été initié avec l’association « Colosse aux pieds d’argile », dont l’objet est de prévenir et de sensibiliser tous les acteurs du monde sportif à la pédocriminalité, par diverses actions de prévention et d’accompagnement.

Ces partenariats ont un objectif précis et ciblé : la formation des acteurs associatifs (dirigeants, cadres, entraineurs, intervenants) dans la gestion de ces violences. En effet, la plupart des mandataires sociaux au sein des clubs sont des bénévoles, qui peuvent parfois être dépassés par la gravité et/ou la complexité de certaines situations.

L’idée consiste ainsi à accompagner l’ensemble des acteurs fédéraux dans les démarches à suivre afin de les aider à gérer au mieux ces situations de crise, au sein de leur club à travers un soutien juridique, administratif, psychologique, humain.

En outre, une « Charte de bonne conduite » à diffuser et à afficher partout au sein de vos clubs est d’ores et déjà disponible (voir document en PJ).

Il est, effectivement essentiel d’agir en amont pour prévenir et informer l’ensemble des acteurs fédéraux, et notamment aider les plus jeunes à reconnaitre les comportements déviants et suspects.

D’autre part, les non-dit et omerta qui existent dans le monde associatif sportif doivent cesser autour de ces sujets souvent considérés comme tabou ou honteux. Pour cela, nous souhaitons encourager la libération de la parole et permettre à chacun de s’exprimer sur ses interrogations, peurs, doutes. L’information et la communication sont primordiales pour anticiper et lutter contre cette loi du silence.

A ce titre, nous allons, en collaboration avec l’INFAN et les ERFAN, mener des actions de sensibilisation et/ou formation, sur le terrain, auprès des éducateurs, entraîneurs, bénévoles, parents, ce, lors des compétitions, assemblées générales des structures fédérales, stages sportifs dans les CAF et CNAHN, regroupements sportifs départementaux et régionaux.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des services fédéraux et les associations partenaires de la FFN, à contacter en cas de besoin.

Comptant sur votre engagement, mobilisation et vigilance, je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur le/la Président(e), l’expression de mes salutations distinguées.

**·        Service juridique FFN :** [**juridique@ffnatation.fr**](https://webmail1e.orange.fr/webmail/fr_FR/read.html?FOLDER=UF_presidents.cnb%40orange.fr&IDMSG=815&check=&SORTBY=1) **– 01 70 48 45 19**

**·        Service DARF FFN :** [**catherine.arribe@ffnatation.fr**](https://webmail1e.orange.fr/webmail/fr_FR/read.html?FOLDER=UF_presidents.cnb%40orange.fr&IDMSG=815&check=&SORTBY=1) **– 01 70 48 45 64**

**·        Comité d’Ethique et Sport :** [**http://www.ethiqueetsport.com/**](https://mandrillapp.com/track/click/30495881/www.ethiqueetsport.com?p=eyJzIjoiMjcxYWRDTXhBWFJNZnZUTGVTbVF3cHpuTzU0IiwidiI6MSwicCI6IntcInVcIjozMDQ5NTg4MSxcInZcIjoxLFwidXJsXCI6XCJodHRwOlxcXC9cXFwvd3d3LmV0aGlxdWVldHNwb3J0LmNvbVxcXC9cIixcImlkXCI6XCJiN2Q3MTg1NTdjZmU0N2QzYjkzMWM4MWE2NTgzZTViNVwiLFwidXJsX2lkc1wiOltcImFhNWQyZjhhZDFhZDIyNjFjMTNkZGJlZmZjMjQ4YTk1NTdmNGYzMzFcIl19In0) **- 01 45 33 85 62**

**·        Colosse aux pieds d’argile :** [**http://www.colosseauxpiedsdargile.org/**](https://mandrillapp.com/track/click/30495881/www.colosseauxpiedsdargile.org?p=eyJzIjoiNlU4NDFLb2lleENFcUJzRTZWbzB0R09rNUlBIiwidiI6MSwicCI6IntcInVcIjozMDQ5NTg4MSxcInZcIjoxLFwidXJsXCI6XCJodHRwOlxcXC9cXFwvd3d3LmNvbG9zc2VhdXhwaWVkc2RhcmdpbGUub3JnXFxcL1wiLFwiaWRcIjpcImI3ZDcxODU1N2NmZTQ3ZDNiOTMxYzgxYTY1ODNlNWI1XCIsXCJ1cmxfaWRzXCI6W1wiYjcyNDNhY2RmYWZiNDcwMzM5MjYxOWRlMGJkMjkwODk0MGQ5OTc5NVwiXX0ifQ)

**Gilles SEZIONALE  
Président**

Fédération Française de Natation  
104, rue Martre CS 70052 92583 CLICHY Cedex  
Tél. : +33 (0)1.70.48.45.14